

23 jan 2004 -13:00

Appartient à Conseil des Ministres du 23 janvier 2004

Caisse nationale des calamités

Le Conseil des Ministres a chargé M. Didier Reynders, Ministre des Finances, de consolider un emprunt de 4 millions d'euros de la Caisse nationale des Calamités qui vient à échéance le 19 janvier 2004.

Le Conseil des Ministres a chargé M. Didier Reynders, Ministre des Finances, de consolider un emprunt de 4 millions d'euros de la Caisse nationale des Calamités qui vient à échéance le 19 janvier 2004.

Le Conseil des Ministres a chargé M. Didier Reynders, Ministre des Finances, de consolider un emprunt de 4 millions d'euros de la Caisse nationale des Calamités qui vient à échéance le 19 janvier 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>